

# NORMES ET SOCIÉTÉ AU MOYEN ÂGE

## L'ÉCRITURE JUDICIAIRE CONSTRUCTION, TRANSPOSITIONS, DÉTOURNEMENTS

Séminaire dirigé par Robert Jacob  
2009-2010

Le mardi, à 17 heures,  
Université Paris I Panthéon-Sorbonne  
Salle Perroy  
1 rue Victor Cousin, 75 005 PARIS  
Escalier R, Galerie Jean-Baptiste Dumas

**-17 novembre** : Introduction. Le comparatisme ou l'héritage perdu de Marc Bloch - Parole du juge et écriture judiciaire en *common law* (I), par Robert Jacob, Directeur de Recherche du CNRS.

**-1er décembre** : Parole du juge et écriture judiciaire en *common law* (II) – Corbet vs. Scurie (1292), par Robert Jacob.

**-15 décembre** : L'écriture judiciaire en *common law* (III). Le Calvin's Case (1608), les deux corps du roi et la souveraineté divisée, par Charlotte Braillon, Aspirante au Fonds National belge de la Recherche Scientifique.

**- 5 janvier** : L'écriture des sentences du Châtelet de Paris autour de 1400, par Julie Claustre, Maître de Conférences à l'Université Paris 1.

**-19 janvier** : Le jeu du serment sous Louis XI. Sémantique de l'utile, pragmatique religieuse, détournement judiciaire, par Joël Blanchard, professeur à l'Université du Maine.

**- 9 mars** : Discours juridique et discours amoureux : des Arrestz d'Amours aux Droitz nouveaux, par Karin Becker, professeur à l'Université de Stuttgart.

**-23 mars** : Ecrire en chancellerie. Rhétorique et pouvoir princier dans les actes du duc Louis II de Bourbon (1356-1410), par Olivier Mattéoni, professeur à l'Université Paris 1.

- **6 avril** : Les écritures judiciaires du concile de Bâle (1431-1449). L'exemple du procès de l'évêché d'Utrecht, par Emilie Rosenblieh, doctorante à l'Université Paris 1 et Attachée temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de La Rochelle.

-**4 mai** : Droit et rhétorique dans les plaidoiries du parlement de Paris (2e moitié du XVe siècle), par Olivier Mattéoni, professeur à l'Université Paris 1.

-**18 mai** : Conclusions. Prononcer le jugement: un rituel manqué pour un texte abscons?, par Robert Jacob et Martine Charageat, Maître de Conférences à l'Université Bordeaux 3.